



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE



CTB Cubage bois ronds

La commercialisation de bois ronds sous contrôle

La certification CTB est une démarche volontaire qui permet de certifier les caractéristiques d'un produit ou d'un service avec l'engagement d'un organisme de contrôle indépendant qui en vérifie la qualité. Cet organisme tierce partie est lui-même contrôlé par le Comité d'accréditation français (COFRAC).

CTB Cubage bois ronds (CBR) est une certification de produits conforme à l'ISO 17065, délivrée par l'Institut technologique FCBA, permettant d'attester le cubage commercial des bois ronds à la réception en scierie. Ainsi, le processus de cubage déterminé en automatique par des cubeurs est encadré. Elle est encouragée par les fournisseurs de bois et les entreprises de travaux forestiers car c'est un gage de fiabilité des transactions.

Les bénéfices de la certification

En s'affranchissant des tâches de cubage, les acteurs de la chaîne d'approvisionnement peuvent se concentrer davantage sur la collecte, le façonnage ou le tri des bois, tout en ayant à disposition les moyens de vérification des volumes et des quantités livrées.

Ce qui signifie :

- Gain de productivité des opérations en amont de la scierie pour les fournisseurs ;
- Contractualisation des approvisionnements de bois facilitée ;
- Respect des normes pour déterminer le volume commercial ;
- Fiabilité et précision des mesures ;
- Bordereaux de cubage documentés ;
- Diminution des litiges ;
- Ouverture à la dématérialisation des Échanges de Données Informatisées (EDI) ;
- Démarche intégrée au système qualité.



Contrôle par tierce partie

Scierie

Contrat
approvisionnement

Transaction bois

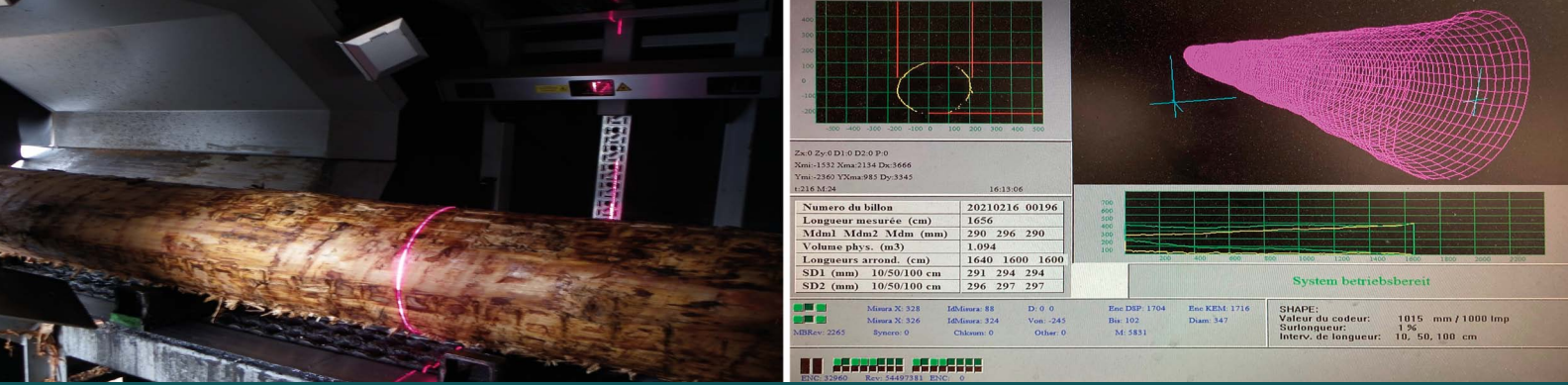
Confiance

Norme de cubage

Fournisseurs de
bois ronds

Transparence

Rigueur



Les conditions de confiance : règles établies et partagées

La certification est encadrée par un référentiel fixant l'ensemble des exigences techniques et des règles de fonctionnement d'une marque de certification, et rédigé en concertation avec l'ensemble des parties intéressées en vue d'en assurer sa pertinence. Chaque partenaire connaît et accepte le fonctionnement dans un climat de confiance instauré. Le fournisseur s'engage à respecter des spécifications techniques portées sur les cahiers des charges d'achats ou contrats d'approvisionnement bois. Le constructeur du cubeur engage sa responsabilité sur les méthodes de mesures et de calculs utilisés, sur le verrouillage des paramètres fondamentaux et sur les options de traitement informatique. Le titulaire scieur s'engage à maintenir conforme le système de cubage depuis la réception des bois jusqu'à la transmission des bordereaux. Des vérifications périodiques faites par l'organisme tierce partie attestent de la constance des performances des mesures.

Les caractéristiques certifiées et contrôlées

FCBA, en tant qu'organisme de certification indépendant, réalise des contrôles sur site (au moins un par an par cubeur). Ces audits techniques garantissent le bon respect des procédures internes et du référentiel CTB Cubage Bois Ronds.

Les points de contrôles portent sur :

- la séparation physique des lots sur pacr à grumes ;
- le cubage comparatif entre méthodes manuelle et électronique ;
- le bordereau de cubage papier ou dématérialisé ;
- la qualification du personnel ;
- les contrôles internes et leur suivi en actions correctives ou préventives ;
- la gestion des documents qualité.

Une option de service est proposée aux fournisseurs pour garantir la concordance des informations transmises par Échanges de Données Informatique (EDI) avec les données issues du cubeur.

En cas de non-conformité, FCBA applique les dispositions prévues dans le référentiel et les règles générales de la marque CTB. La liste des titulaires, le référentiel de la marque et les règles générales CTB sont disponibles publiquement en téléchargement sur fcba.fr.



Combien coûte CTB Cubage Bois Ronds ?

Rapporté en €/m³ de bois ronds et avec un cubeur certifié, cela équivaut :

- Pour 35 000 m³/an à 0,04 € le m³
- Pour 70 000 m³/an à 0,02 € le m³
- Pour 125 000 m³/an à 0,01 € le m³

Avec 2 cubeurs certifiés :

- Pour 250 000 m³/an à 0,01 € le m³



Contact

Pascal Geny

Responsable de la marque
CTB Cubage Bois Ronds

✉ pascal.geny@fcba.fr

☎ +33 (0)3 80 36 36 37



INSTITUT
TECHNOLOGIQUE

10, rue Galilée
77420 Champs-sur-Marne
+33 (0)1 72 84 97 84

fcba.fr